

## Quelques-uns face au colosse

La Migros, qui se fait appeler "communauté", regroupe une septantaine d'entreprises, — sans compter la banque M ni la compagnie d'assurances Secura, qui ne figurent pas au bilan consolidé. Sur ce total, 18 sociétés sont constituées en la forme de coopératives, soit: la Fédération des coopératives Migros, qui fait office de centrale de gestion et d'achat pour tout le groupe, les douze sociétés régionales, qui s'occupent principalement de la vente au détail, et cinq entreprises diverses, dont les plus importantes sont les coopératives Hotelplan (organisation de voyages) et Migrol (produits pétroliers, stations-service). Au total, les sociétés coopératives réalisent la majeure partie des ventes consolidées du groupe, qui ont atteint les 7,5 milliards de francs en 1978.

Si on ajoute à cela les quelque 5 milliards de la Coop, on voit que, dans la distribution des produits de consommation et les services courants tout au moins, l'alternative coopérative fait le poids face au secteur privé capitaliste (grands magasins, maisons à succursales, etc.).

Il reste évidemment à savoir si, dans notre pays et à l'heure actuelle, Migros et Coop peuvent encore passer pour des alternatives authentiques, — à supposer qu'elles aient jamais mérité cette qualification.

Sur ce dernier point, certains doutes sont permis. On se souvient que la Migros, fondée en société anonyme en 1925, a été transformée en coopérative en 1941 par la volonté de son actionnaire majoritaire, l'imaginaire Gottlieb Duttweiler. Le geste ne manquait pas d'allure, même si à l'époque les coopératives étaient seules autorisées à se développer alors qu'une législation de cadenas interdisait aux maisons

succursalistes d'ouvrir de nouveaux magasins! Indépendamment des motivations de "Dutti" en 1941, il vaut la peine aujourd'hui, à l'heure où l'idée coopérative connaît une nouvelle faveur aux Etats-Unis notamment, de mettre l'alternative Migros, et singulièrement le fonctionnement de la démocratie formelle qu'elle propose, à l'épreuve des faits.

Prendre les textes à la lettre et ceux qui les appliquent à leur propre jeu, tel est l'objectif d'un mouvement dénommé "Printemps Migros"; printemps dans le sens du renouveau en général, et aussi par référence à la saison des élections destinées à renouveler l'an prochain les autorités des coopératives (FCM et sociétés régionales).

L'idée n'est pas neuve, mais semble avoir cette fois quelque chance d'aboutir, surtout grâce au débat général qui s'est instauré sur le gigantisme de la Migros. Au lieu des traditionnelles élections tacites, avec délégués figurant sur une liste unique établie avec l'assentiment — pour ne pas dire sous l'égide — de la direction exécutive concernée, on devrait voir le printemps prochain, dans certaines régions tout au moins, des listes d'"opposition" sur lesquelles figureraient des coopérateurs venus d'horizons différents.

Le "groupe d'initiative" qui jusqu'ici a tenté de faire démarrer l'affaire veut saisir l'occasion des élections Migros de 1980 pour s'exprimer dans la puissante presse coopérative de Zurich (tirage des trois hebdomadaires destinés au grand public: plus d'1,1 million d'exemplaires, dont 244.000 pour le "Construire" romand). Mais Toni Holenweger, Urs Haymoz et leurs amis veulent aussi voir au-delà de cet objectif précis et rejoindre, par un discours qui serait tenu à l'intérieur de la troisième plus grande entreprise de Suisse, l'action de groupes extérieurs tels qu'associations de consommateurs, organisations écologiques et mouvements en faveur du Tiers-Monde.

J.A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand  
N° 521 8 novembre 1979  
Seizième année

Rédacteur responsable:  
Laurent Bonnard

Le numéro: 1 franc  
Abonnement  
pour une année: 48 francs.

Administration, rédaction:  
1002 Lausanne, case 2612  
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1  
Tél. 021 / 22 69 10  
C.C.P. 10-155 27

Imprimerie Raymond Fawer S.A.

Ont collaboré à ce numéro:  
Rudolf Berner  
Jean-Pierre Bossy  
François Brutsch  
Jean-Daniel Delley  
Yvette Jaggi

## Quelques-uns face au colosse

*Voilà qui est sans doute fort beau, mais ciblé trop large et, partant, difficile à faire passer. Il vaudrait mieux s'en tenir à une action qui aurait pour terrain une très puissante entreprise coopérative, et viserait à tester — et promouvoir — le degré de démocratisation réelle des structures économiques. Au lieu de créer une organisation de plus pour la protection de l'environnement ou les économies d'énergie, on serait mieux inspiré de chercher à vérifier s'il y a définitivement incompatibilité entre l'efficacité de la gestion et le caractère démocratique des structures, non seulement sur le papier mais aussi dans les décisions et les faits.*

*La forme de participation créée par la Migros,*

*qui tend à intéresser le personnel aux résultats commerciaux de l'entreprise pour mieux le tenir à l'écart des centres de décision, laisse présumer que, du côté de M. Pierre Arnold et de ses collègues de la délégation de l'administration, on préfère la démocratie formelle à la variété même la plus bégnine de cogestion.*

*Cette présomption reste toutefois à démontrer. Il ne fait aucun doute que les managers de la Migros redoutent bien davantage une telle épreuve que l'infiltration de consommateurs super-avertis, d'écologistes pointilleux ou de tiers-mondistes généreux dans les colonies des hebdomadaires coopératifs et dans les comités des différentes sociétés.*

*Pour l'heure, on en est toujours à la définition des objectifs exacts du côté des "printaniers" et à la planification de la parade Migros. Avec cette nuance qu'au siège du Limmatplatz on sait tout sur les préparatifs du printemps. Ah! l'efficacité des méthodes de travail du colosse coopératif.*

### DÉFENSE

## Pour une alternative à Bührle

Considérée sous l'angle de l'emploi, la production d'armements est un atout économique de première importance. Les partisans d'un assouplissement de la loi sur l'exportation d'armes helvétiques n'ont pas manqué de le faire valoir au Parlement. Nul doute cependant que la menace du chômage ne masquera pas éternellement l'importance d'un débat national sur la responsabilité de la Suisse dans la course aux armements. Dans cette perspective, l'attitude des syndicats, préoccupés à juste titre par la stabilité du marché du travail, sera sans doute déterminante. Le lancement d'une éventuelle initiative pour un contrôle démocratique des dépenses d'armement pourrait être l'occasion de faire le point de cette question controversée.

On ne s'est pas privé, dans les milieux proches

du Département militaire fédéral, de mettre systématiquement en avant ces derniers mois les retombées positives des dépenses d'armements sur une multitude d'entreprises plus ou moins spécialisées de notre pays dans la métallurgie principalement (au printemps de cette année, faut-il le rappeler, le Conseil fédéral proposait une dépense de 1787 millions de francs pour l'acquisition de matériel de guerre, la construction d'ouvrages militaires et d'acquisition de terrains).

Face à cette offensive de relations publiques du DMF, les divers groupements pacifistes ou partisans de la non-violence étaient jusqu'ici restés sans voix. Pour la première fois à notre connaissance (1), une ébauche d'alternative va être élaborée en Suisse romande, au-delà des slogans et des "bonnes intentions", au

1) Le thème du congrès du Mouvement international de la réconciliation (salle de paroisse catholique de Renens, 10/11 novembre, débat dès samedi 17 heures): "Le Droit au travail utile".

système qui lie indissolublement la prospérité nationale et l'essor commercial de Bührle — pour ne citer que cette société-là, tant elle règne sur le marché helvétique.

La brèche a été ouverte par une équipe belge du Mouvement international de la réconciliation et des Résistants à la guerre qui publiait il y a peu une étude fouillée sur le thème "Le droit au travail utile". Les auteurs de ce travail lient l'indispensable reconversion des usines d'armement à une nouvelle conception de la participation des travailleurs dans leur entreprise, revendiquant le droit d'orienter les finalités de la production.

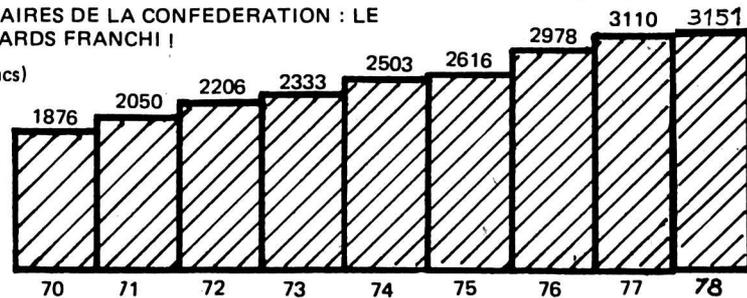
NB. Ils sont déjà 270 adhérents, dans toute la Suisse, au groupement "Pour une politique de paix active" qui se consacre aujourd'hui essentiellement à une campagne de refus des impôts militaires. Un credo: "Afin d'augmenter notre solidarité avec les pays en voie de développement et de diminuer d'autant le gaspillage de la course aux armements. — Afin de prévoir dans le budget de la Confédération une part plus directement consacrée à une politique active de la Paix (Institut de la Paix, Service civil, défense populaire non-violente, chantier internationaux) — Afin de faire appliquer en Suisse aussi la Convention européenne des droits de l'homme qui fait un devoir moral aux nations signataires de reconnaître le droit à l'objection de conscience et d'instituer un service civil de remplacement — Nous nous engageons par une geste concret à soustraire de l'impôt pour la défense nationale (impôt fédéral direct) la part consacrée à l'armée dans le budget de la Confédération, soit environ 20%; nous nous engageons par ailleurs à refuser tout ou partie de la taxe militaire dans la mesure où nous y sommes soumis". Un principe: la "non-collaboration" comme principe essentiel de la non-violence. A titre d'illustration, cette citation d'Etienne de la Boétie (1548): "Soyez résolu de ne servir plus et vous voilà libres. Je ne veux pas que vous le poussiez ou l'ébranliez, mais seulement ne le soutenez

plus, et vous le verrez, comme un grand colosse à qui on a dérobé sa base, fondre en bas et se rompre". Pour plus de détails, la brochure éditée ces jours-ci par ce mouvement et qui comporte à la fois quelques statistiques sur

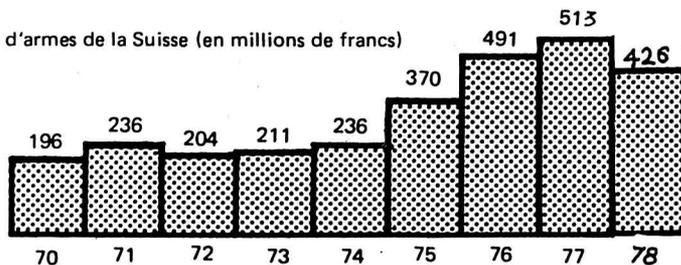
l'exportation d'armes, les dépenses d'armement, l'exploitation du tiers monde, et les bases de cet engagement (adresse utile: Centre Martin Luther King, 56 av. Béthusy, 1012 Lausanne).

DEPENSES MILITAIRES DE LA CONFEDERATION : LE CAP DES 3 MILLIARDS FRANCHI !

(en millions de francs)



Montant des exportations d'armes de la Suisse (en millions de francs)



un nouvel emploi avant leur licenciement proprement dit: 15% vécurent une période de chômage allant de sept jours à un mois; 15% ne retrouvèrent du travail qu'après six mois d'attente; et aujourd'hui, ils sont encore 50 à n'avoir pas encore retrouvé de place.

— Réforme de la Constitution: Adolf Muschg qui fut membre de la commission d'experts chargée d'élaborer le projet actuellement en discussion, dans le dernier numéro du magazine du "Tages Anzeiger" (no. 44), à discerner les origines de l'opposition farouche qui se fait jour en Suisse face à cette entreprise.

— Succès étonnant du répertoire de la droite en Suisse publié sous le titre "Die unheimlichen Patrioten" (cf. DP 517): quatre semaines après son apparition dans les librairies, il est pratiquement épuisé: ce sont donc près de 5000 exemplaires qui ont été achetés, outre-Sarine principalement. On annonce d'ores et déjà une deuxième édition, qui sortira de presse mi-novembre. Jürg Frischknecht, l'un des auteurs, dresse un bilan succinct des premières réactions soulevées par ce travail salutaire dans le dernier numéro de "Zeitdienst" (no 44 — adresse utile: c.p. 195, 8025 Zurich).

## Corbat, condensat, même tabac

L'ex-conseiller national radical genevois Fernand Corbat ne sera guère regretté sous la Coupole, sauf par l'industrie des cigarettes dont il s'était fait le dévoué porte-parole. C'est lui qui avait inventé de rebaptiser "condensat" le vilain goudron qui contribue comme la nicotine à rendre nocive la consommation de tabac (Cf. DP 488/15.2.1979).

L'idée venait d'Allemagne, et l'Office fédéral de l'hygiène publique ne l'avait acceptée que pour une période d'essai de deux ans, M. Corbat spéculait sans doute sur le fait accompli pour éterniser son condensat.

C'était compter sans la perte de son mandat politique et du poids politico-économique qui s'y attache.

RECU ET LU

## Après Pratteln

Été 1978, Firestone licencie dans ses ateliers de Pratteln. 620 personnes apprennent leur congé, 608 hommes et 12 femmes. Une vieille histoire, dira-t-on peut-être. Pas pour tout le monde, par pour les principaux "intéressés", les licenciés dont beaucoup n'avaient eu jusque là qu'un seul patron, celui-là même qui, abruptement, ne voulait plus d'eux.

Le temps a passé, il est possible de tirer un bilan du coup de force de Pratteln. C'est ce qu'ont tenté de faire des étudiants de l'école bâloise spécialisée dans le travail social et cette

enquête faisait la première page du "magazine" de la "Basler Zeitung" à la fin de la semaine dernière (no. 44).

Le plus intéressant dans cette somme de notes recueillies par les enquêteurs amateurs (sur 620 questionnaires envoyés, 240 leur ont été retournés dûment remplis, un pourcentage fort honorable si on tient compte du caractère très personnel de certaines questions et de l'ampleur de l'effort demandé, les différents points abordés s'étendant sur pas moins de sept pages...), ce sont les témoignages personnels enregistrés — quatre d'entre eux sont publiés par la "Basler Zeitung" —.

Un petit rappel chiffré: près de la moitié des ouvriers renvoyés eurent la chance de trouver

GENÈVE

## Hospice général : charité bien ordonnée...

A la Réforme, le pauvre et le malade ne font qu'un; c'est l'Hôpital général qui les prend en charge grâce aux biens ecclésiastiques des couvents et des hôpitaux réquisitionnés dans ce but.

Au milieu du 19<sup>e</sup> siècle, soins médicaux et activités de bienfaisance sont séparés: c'est la création à Genève de l'Hôpital cantonal d'une part, de l'Hospice général de l'autre, ce dernier bénéficiant des fonds des communes destinés à l'assistance publique et de dons privés.

Actuellement l'Hospice général — "institution genevoise d'action sociale" — porte encore le poids de son histoire: c'est la constitution cantonale qui établit l'Hospice, c'est le Conseil d'Etat qui approuve sa gestion et ses règlements et qui autorise ses transactions immobilières; en revanche, ce sont les communes qui désignent 17 des 23 membres de sa commission administrative, l'organe de gestion. Ses ressources ne sont pas inscrites au budget de l'Etat et la commission administrative est seule compétente pour l'engagement du personnel.

### DE LA JEUNESSE AU 3<sup>e</sup> AGE

Le champ d'action de l'Hospice général est vaste et diversifié; il va de la jeunesse en difficulté jusqu'au troisième âge en passant par les situations de détresse sociale et matérielle qui touchent toutes les classes d'âge.

Dans les quartiers les BIS — bureaux d'information sociale — sont à la disposition

des habitants pour toute information sociale et des consultations juridiques.

L'Hospice général gère plusieurs maisons pour personnes âgées, il livre à domicile des repas chauds et anime des clubs d'aînés. Une institution qui semble donc avoir suivi le renouvellement des conceptions dans le domaine du travail social, en mettant notamment l'accent sur la prévention et l'information.

Ses ressources? Essentiellement le droit des pauvres perçu par l'Etat sur les billets d'entrée aux manifestations culturelles et sportives — environ 4 millions — et le revenu de sa fortune — 3 millions —. En effet l'Hospice général est à la tête d'un parc immobilier très important provenant de legs, mais en partie vétuste.

### RENTABILITÉ OU TRAVAIL SOCIAL

Que faire de ces biens immobiliers? Il y a quelques années l'Hospice a été tenté par la rentabilité: vente de terrains et constructions de logements à loyers libres et de locaux commerciaux. C'est que, depuis deux ans, le budget est déséquilibré; il est dès lors tentant d'alimenter la trésorerie en liquidant une partie du patrimoine.

Ainsi l'Hospice a vendu pour 6 millions des parcelles aux banques pour la gigantesque opération de la rue de la Confédération; il est pour le moins paradoxal, au moment où l'opinion publique et les autorités revendiquent le maintien de l'habitat au centre-ville, de voir une institution sociale réaliser ses biens-fonds pour une opération commerciale. Même remarque à propos d'un grand terrain vendu à l'institut Battelle pour son agrandissement, ce qui n'a pas empêché ledit institut de licencier du personnel quelque temps plus tard.

Certes, récemment l'Hospice a réalisé des immeubles sociaux. Reste que pour finan-

cer ses activités il se défait d'une partie de son patrimoine, alors que partout dans le canton le terrain se fait rare et cher. Croit-il ainsi ne pas devoir dépendre trop des deniers de l'Etat et maintenir son indépendance? A vrai dire ce serait un calcul d'épicier qui peut donner le change quelques années encore, et il faudra alors verser des allocations-logement aux plus défavorisés pour qu'ils puissent payer leurs loyers libres!

On peut aussi rêver à une politique de logement et d'infrastructures sociales, mettant en valeur, avec la collaboration des collectivités publiques, ce capital immobilier.

C'est peut-être trop demander à une institution qui fut pendant longtemps sous contrôle radical et qui reste dirigée par une commission libre de ses mouvements.

Est-ce un hasard si cette commission a refusé de déléguer à son bureau — le véritable pouvoir de décision à Hospice — un représentant socialiste jugé trop curieux et trop remuant? Cette même commission a toujours refusé de verser à ses membres une indemnité même modeste pour compenser le temps important qu'ils consacrent à l'institution. Que diable l'activité charitable ne se négocie pas, du moins ouvertement! Et tant pis pour la secrétaire ou l'employé qui doit payer de sa poche les heures passées dans les commissions ou en séance plénière.

### LES AMIS DE NOS AMIS...

Mais pour certains le désintéressement n'est qu'apparent, lorsqu'en 1976 une modification législative interdit aux membres de la commission administrative d'être directement ou indirectement fournisseurs de l'Hospice, on observe quelques démissions significatives. C'est que le notaire de la commission passait une bonne partie des

actes de l'Hospice, des comptes de l'institution étaient ouverts chez le banquier, le régisseur gérait une partie des immeubles et l'architecte avait reçu des mandats.

Il faut ajouter que le directeur de l'Hospice, Charles Schaeffer, n'était pas en reste. En 1973, il acquiert pour 80.000 francs une vieille maison campagnarde à Avusy, propriété de l'Hospice. Mais au lieu de la rétaper de ses mains comme il avait prétendu le faire, il la revend une année plus tard pour 120.000 francs. Les trois commissaires socialistes se rebiffent et l'affaire sort dans la presse; le directeur doit restituer Fr. 22.000 à l'Hospice.

Si l'Hospice général accepte bien volontiers le bénévolat des membres de sa commission administrative, il paie par contre largement ses cadres; le directeur-bricoleur touche plus de 110.000 francs l'an, ce qui ne l'empêche pas de loger pour un prix social dans un appartement de l'Hospice. D'ailleurs la commission, si elle discute ferme des salaires du personnel, ne s'occupe pas de ceux des cadres...

#### UN NOUVEL ESPRIT ?

Prochainement l'Hospice général va reprendre les activités du Bureau central d'aide sociale, qui lui, voue son attention aux Confédérés et aux étrangers. A cette occasion l'aide de l'Etat sera accrue et son contrôle plus étendu; le personnel sera représenté au sein de la commission administrative. Si l'on ajoute qu'un nouveau directeur vient d'être désigné en la personne de Guy Perrot, longtemps secrétaire des Unions chrétiennes, on peut espérer un nouvel esprit dans la principale institution sociale genevoise et un examen attentif de ses structures — sur-développement de son administration centrale parfois sous-occupée face à un personnel sur le front dont le dévouement n'est pas toujours considéré à sa juste valeur —.

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

## 122 poètes et 14 poétesses

Assez injustement, je m'en étais pris à *La Nouvelle Littérature romande*, de Gsteiger, et à *l'Encyclopédie du Pays de Vaud* (Les Arts II), leur reprochant des omissions et des erreurs (reprochant même *par erreur* à la seconde de confondre le romancier Borgeaud et le peintre du même nom!). Or elles brillent d'un vif éclat, comparées à *La poésie française depuis 1950 une anthologie* (aux éditions de La différence). Je fais donc amende honorable.

Un festival, ce lourd pavé de 544 pages! Passons sur le côté "cossu": — la mise en page fâcheuse, la couverture glacée, le papier semi-couché — on croyait ce goût pour le luxe "bourgeois" le péché mignon de certains éditeurs suisses. D'indéniables richesses, certes (le contraire serait étonnant!), mais un festival quand même!

Frappé tout d'abord par le fait qu'en regard de 122 poètes, on ne compte guère que 14 poétesses. Une fois de plus, Monique Laederach a raison, qui disait la plus grande difficulté qu'ont les "femmes de lettres" (et les peintres! et les graphistes!) à se faire reconnaître; le peu de cas qu'en font trop de critiques et d'historiens de la littérature. Et comme la présente anthologie suit la tradition bien "française", qui veut qu'à Paris on ignore dans une large mesure ce qui se fait hors de France, le résultat est qu'on ne rencontre pas une poétesse de notre pays: ni Anne Perrier (Prix Rambert), ni Monique Laederach (Prix Schiller), ni Pierrette Micheloud. Ni Vio Martin, dont Monsieur Chessex (pas Robert: l'autre) disait fort justement: "Je veux dire que je ne connais pas grand-chose qui approche (son) écriture en finesse, en délicatesse. Ce qui m'émerveille, c'est que ces poèmes si fins ne sont jamais mièvres. Au contraire, si les trouve robustes et

fins à la fois (...) comme ces très anciennes porcelaines de Chine qui défient les mains les plus lourdes." Mais être une femme et être Suisse(sse), si j'ose dire, c'est trop pour un seul homme!

A dire vrai, il faut bien avouer que les poètes ne sont pas beaucoup mieux partagés: en tout et pour tout Aubert, Chappaz, Chessex, Dodel et Voisard — on s'en félicite pour eux. Mais ni Giauque, ni Haldas, ni Pache, ni Roud, ni Schlunegger, ni Tâche, ni Trolliet — j'en passe et des meilleurs... Ni Jaccottet, sur lequel le préfacier daigne toutefois s'expliquer: "Philippe Jaccottet, qui me déçoit par la platitude de sa pensée et la mollesse de son vers..." (!!??)

Allons, voilà qui est entendu: l'honorable ne sait pas lire. C'est ce qu'on nomme *imbécillité* ("Imbécile: faible d'esprit; dont le développement s'est arrêté avant l'acquisition de la lecture". — *les dictionnaires*).

Passons à un autre sujet: Avez-vous lu *Le Tourment et l'Infini*, de Mireille Buscaglia? (*L'Age d'Homme*) Pour vous consoler de tant de sottises, je retranscris ici le poème intitulé

#### Noces

"Chaque jour  
le tourment  
remue la cendre vive  
ranimant la brûlure  
infinie  
qui me lie à la nuit  
au ciel errant  
semé  
d'ardentes larmes  
à la terre fidèle  
qui sous le voile noir  
épouse le soleil."

A lire, à acquérir....

## Entre le temps des cerises et celui du muguet

Vous prenez une particule. Vous la poussez dans le dos. Vous prenez une autre particule et, pervers que vous êtes, vous l'incitez subrepticement à copuler avec la première. Résultat: une brassée de petites particules — que vous baptisez en piochant dans l'alphabet grec. Très bien.

Deuxième étape: rassembler tout ce petit monde par familles et leur trouver un logement.

Vous construisez, bricoleur émérite que vous êtes, une série de tiroirs.

Mais ces tiroirs ?

On ne peut décemment pas rester comme ça, avec plein de tiroirs pleins de particules. Il faut une armoire.

Et c'est là que ça se corse.

La dernière en date de ces armoires a été baptisée "chromodynamique quantique". Très joli. Mais on ne sait pas encore très bien combien elle aura de portes ni de quel côté ces portes vont s'ouvrir. Mais enfin, on ne peut pas tout faire en même temps, c'est connu.

Caser les hadrons, les leptons, les marrons, les grands Oméga Plus, les courants neutres et les interactions charmantes, c'est compliqué en diable. D'autant qu'il y a encore les gluons, les mésons cloës, les hypérons, les schmalziggertschiffs et les courts-bouillons. Et n'oublions pas les quarks. Le tout pouvant être étrange, charmé ou encore coloré, je ne plaisante pas si vous ne me croyez pas cous n'avez qu'à lire la revue du CERN. D'ailleurs je ne plaisante jamais.

Mais bref. Donc les physiciens sont dans la purée: il leur manque une armoire.

Certains d'entre eux, comme vous l'a déjà obligamment signalé l'estimé hebdomadaire que vous êtes en train de lire, se tournent actuellement et de moins en moins subrepticement, vers ce qu'il est convenu de nommer *l'esprit*, dans l'espoir d'y trouver une armoire convenable.

Voilà qui est tout à leur honneur.

Farfouillant dans les spiritualités qui semblent les plus inoxydables, ils tentent d'en extraire les concepts relatifs à la construction des armoires. Tâche ardue s'il en est. Mais combien exaltante. D'autant qu'ils lorgnent aussi vers la parapsychologie — expérimentale, pas de blagues hé ho! — dont il pourrait éventuellement sembler que, ma foi, elle puisse, sous toutes réserves, je précise et je souligne, fournir de possibles hypothèses d'axes de réflexion et d'explication toutes précautions utiles étant prises et bien prises, ne nous aventurons pas trop loin, quand même mais enfin.

Ceci dit, un certain nombre de physiciens se sont réunis récemment à Cordoue pour gazouiller. A noter qu'ils auraient fort bien pu se réunir à Sils-Maria ou à Zermatt, mais personne ne les y avait invités ce qui prouve bien que la Suisse, enfin bref. Ils y ont parlé donc de théorie unitaire, donc d'armoire. Tâche ardue s'il en est, mais combien exaltante.

Comme je n'ai pas encore les "proceedings", je ne sais pas ce qu'ils ont raconté. Mais il ne fait pas de doute qu'ils ont parlé du Temps.

Parce que le Temps, c'est le problème des décennies à venir. Je suis prêt à parier mon bérêt là-dessus. Je ne plaisante pas, d'ailleurs je ne plaisante jamais.

Grandeur patatoïde, le Temps est un grand mystère hélicoïdal au fond duquel résonne un grand cri de saxophone — c'est le moins qu'on en puisse dire. Lié par des fils subtils à la matière, à l'espace et à l'énergie — le

tout formant "l'ensemble Bircher-Porridge" — le Temps ne se laisse pas passer un licol sans se débattre vertement.

En fait, et pour tout vous dire: on n'en sait rien. Voilà qui est fâcheux mais qui ouvre des perspectives au moins aussi ardues qu'exaltantes.

On ne sait pas si le Temps est dur ou mou. S'il file en ligne droite ou de bizingue. S'il peut freiner sec et reculer avec feux arrières. S'il peut être co-produit en technicolor. Quel carburant il utilise. S'il en a ou pas.

Le Grand Albert a réfléchi mais il n'a pas trouvé. C'était ardu et exaltant comme tout. Bref, vous pouvez me croire ou non, le Temps pose des problèmes féroces, béants, océaniques.

Et pas seulement à moi, quand il s'agit d'essayer la vaisselle. C'est trivial. Mesquin. Non, faut élever le débat. Réfléchir tranquillement. Pas commencer à venir me déranger, avec des histoires de vaisselle, justement. Tu vois bien que je réfléchis, non? Elle peut pas sécher toute seule, ta vaisselle, non? En plus, j'ai pas le temps, il faut encore que je passe à l'Observatoire chronométrique, y a mon cadran solaire qui retarde... (Ouf! J'y ai échappé belle!)

Gil Stauffer

PS. On lira avec profit: "A chacun son temps" de A. Pacault et C. Vidal. Collection NBS, Flammarion. Très bien. Quant aux fins malins, ils se jetteront sur "Le Second principe de la science du temps" de O. Costa de Beauregard. (Seuil). Très compliqué. Enfin, Dominique Simonnet vient de publier "L'Ecologisme" dans les Que sais-je? des PUF. No 1784. Excellent et très remarquable. Il y a encore un autre bouquin à conseiller, mais je ne me souviens plus ni du titre ni de l'auteur, ce qui est pour le moins fâcheux.

SYNDICATS

## L'aiguillon « chrétien »

Olten, les 27 et 28 octobre: les syndicats chrétiens et plus particulièrement la FCOM (Fédération chrétienne des ouvriers des métaux) tiennent une fois de plus leur rôle d'aiguillon de la vie et de la réflexion syndicales suisses en annonçant le lancement d'une initiative fédérale visant à protéger les travailleurs contre les licenciements.

Aujourd'hui en Suisse, faut-il le rappeler, les employeurs peuvent licencier qui ils veulent (délégués ouvriers compris), comme ils veulent, quand ils veulent, à cette petite réserve près que les délais légaux doivent être respectés.

Aucune explication n'est nécessaire. Les illustrations de cette anomalie ne manquent pas ces derniers temps. Et même lorsque le motif est déclaré infondé devant le tribunal des prudhommes, le licenciement demeure; l'affaire Gay frères à Genève en apportait récemment la preuve, claire et nette.

L'initiative syndicale tentera de mettre fin à cet état de fait féodal en obligeant les patrons à motiver leur décision et en donnant aux travailleurs les moyens de la contester. L'objectif visé est capital et il faut souhaiter que malgré le durcissement de l'attitude de l'Union syndicale suisse à l'endroit des syndicats chrétiens depuis la mort d'Ezio Canonica, elle soutiendra l'initiative dès son lancement.

Parmi les autres accents importants du congrès d'Olten, une réflexion sur les mutations technologiques, sur le développement de la micro-électronique, son incidence sur le niveau de l'emploi et sur l'organisation des postes de travail.

A vrai dire, le plan de la FCOM face à la révolution des microprocesseurs, particulièrement sensible dans l'industrie des métaux, est encore

vague: le syndicat annonce d'ores et déjà que les travailleurs n'entendent pas faire les frais de l'opération; à l'intérieur des entreprises et au niveau des secteurs industriels pris dans leur ensemble, ils veulent connaître les programmes de "développement" mis au point, les décisions prises "au sommet": ils les compléteront par une série de mesures touchant à la sécurité de l'emploi.

Autre enseignement du congrès: l'opposition "gauche-droite" est en train de s'atténuer, la tendance à la décripation (ne pas dramatiser le rejet de la proposition visant à supprimer "C" dans le sigle de l'organisation, laquelle ne recueillit que 22% des voix, essentiellement des Romands, des travailleurs étrangers et des Zurichois). Au chapitre de la suppression du deuxième pilier par exemple, la "gauche" fut bien battue, mais les partisans de cette forme de mise sur pied d'une sécurité sociale digne de ce nom ne cachèrent pas leur insatisfaction et leur inquiétude face à la situation actuelle. L'homogénéité retrouvée ne peut que renforcer le poids de la FCOM et celui de ses propositions.

### BAGATELLES

Comme à d'autres chapitres de la politique internationale ou de l'actualité sociale, la très helvétique "Voix Ouvrière" donnait la parole au quotidien français communiste "L'Humanité" à propos de la mort du ministre français Boulin. Au chapitre du "journalisme, de sa responsabilité et de sa morale", ces quelques lignes citées sans réserves, entre autres ("VO". 1.11.79): "(...) Au contraire, "Le Canard enchaîné" et "Minute" vivent comme des champignons vénéneux, se nourrissant des scandales quotidiens de la société d'aujourd'hui, n'hésitant pas à inventer ce dont ils croient avoir besoin (...) La campagne du "Canard" a abouti à la mort d'un homme. Et ce journal, l'âme en paix, dit qu'il continuera, c'est-à-dire qu'il recommencera". Passe encore que "L'Humanité", toute à la défense de ses intérêts po-

litiques dans l'hexagone, lance ses contre-vérités démagogiques; mais doit-on croire que les rédacteurs de la "VO" s'en remettent totalement à leurs camarades français pour la lecture des documents publiés par "Le Canard" et leur lecture du quotidien communiste français est-elle si "sélective" qu'ils aient par exemple oublié les "révélation" récentes de "L'Humanité" à propos de Jacques Chirac ?

\* \* \*

Une dernière histoire d'élections. Du même coup, ils (les bourgeois) proclament dans leur propagande électorale, qui a été financée par d'énormes dons venant des grandes banques et des entreprises "nous voulons plus de liberté et moins d'emprise de l'Etat". Ils veulent plus de liberté pour les riches. Et moins d'emprise de l'Etat pour les pauvres". La direction du "Blick" n'a pas supporté que ces quelques lignes soient publiées dans son journal pendant la dernière campagne électorale. La direction du "Blick" est, comme chacun sait spécialement à cheval sur la déontologie. A preuve: la censure a été sans appel lors même que ces lignes faisaient partie d'une annonce publicitaire payée par le parti socialiste et qu'elles ne pouvaient en aucun cas être confondues avec un texte rédactionnel. Une explication tout de même: Rolf Balsiger, l'auteur du coup de ciseau, directeur chargé des relations publiques et du personnel dans le groupe Ringier, était candidat au Conseil national sur la liste des radicaux zurichois.

\* \* \*

Le mariage a son industrie, comme n'importe quel produit de ménage. Témoin ces annonces qui fleurissent dans tous les journaux à grand tirage, promettant le partenaire idéal moyennant finances. La maison S. à Lausanne publie, elle, les "chiffres de succès des candidats qui se sont inscrits chez elle dans les années 1976, 1977 et 1978"; et cela donne: "mariages ou cohabitations définitives 24%, fiancailles 3%, liaisons à long terme entre-candidats 27%". Décidemment, les mœurs ne sont plus ce qu'elles étaient: trois ans de liaison, c'est déjà le "long terme". Croyez-en les spécialistes!

## Opposition à Kaiseraugst

Les Suisses et les Suissesses boudent les urnes, c'est un fait. Mais cet abstentionnisme de plus en plus prononcé, et de plus en plus préoccupant, n'empêche pas des groupements et mouvements de toutes tendances, et de plus en plus nombreux, de solliciter la population de prendre ses responsabilités en intervenant directement dans la vie politique et sociale.

La semaine dernière, nous répercutons l'initiative prise par les organisations de locataires au chapitre des économies d'énergie.

Aujourd'hui, voici une action menée sur le front du nucléaire, sur la lancée des dispositions adoptées au début de l'année. C'est le comité de soutien à l'initiative pour un contrôle démocratique du nucléaire, région Vevey, Montreux et environs (adresse utile: Es Chaux, 1801 Les Monts de Corsier) qui demande un engagement personnel d'opposition à la construction de Kaiseraugst. La lettre-type qu'il recommande d'envoyer à la Chancellerie fédérale, à l'adresse du Conseil fédéral, nous citons:

*Opposition à l'autorisation générale pour la construction de la centrale nucléaire de Kaiseraugst.*

*Me référant à la loi atomique modifiée, art. 5, al. 2 et 4, je fais opposition à l'autorisation de construction de la centrale nucléaire de Kaiseraugst et demande que le Conseil Fédéral refuse cette autorisation.*

*Raisons:*

*Energie Nucléaire Kaiseraugst SA prétend que la clause du besoin est satisfaite en s'appuyant sur le rapport de la Commission fédérale de la conception globale de l'énergie (GEK) et le rapport dit "des dix" de l'Union des Centrales Suisses d'Electricité, de juin 79. Les prévisions d'augmentation de consommation que l'on trouve dans ces rapports ne sont que des hypothèses et rien ne permet de les étayer.*

*En effet, on ne peut pas extrapoler à partir de la croissance antérieure.*

*La contribution des énergies alternatives y est largement sous-estimée. Les ressources renouvelables ne sont pas exploitées et aucun effort n'a été fait par la Confédération, les compagnies d'électricité, les institutions fédérales ou cantonales pour les mettre en valeur. Le potentiel de ces ressources dépasse largement la puissance de la CN Kaiseraugst et peut être mis à disposition plus rapidement et à moindre frais.*

*Actuellement la Suisse exporte de l'électricité.*

*Environ la moitié de notre consommation d'énergie primaire correspond à du gaspillage (mauvaise isolation, mauvaise utilisation de la ressource, pertes diverses) que l'on peut éviter. L'effet modérateur des économies d'énergie ne peut pas encore être apprécié pleinement. Le fait que la GEK était présidée par M. Michael Kohn fait douter de l'objectivité de la Commission dont les recommandations doivent être considérées avec beaucoup de prudence. Les prévisions officielles sont donc unilatérales et inutilisables pour démontrer le besoin.*

*Référence: Concept énergétique suisse présenté par les organisations de protection de l'environnement et la Fondation Suisse pour l'Energie (au-delà de la contrainte des faits). De plus, les expériences de Harrisburg et les plans d'urgence inexistantes en Suisse montrent qu'en cas de panne, pouvant conduire à une catastrophe, l'évacuation de la population est impossible.*

*Le problème des déchets n'est pas résolu et on ne peut compter que sur l'étranger pour prendre nos déchets en charge. La mise en sécurité de ces déchets pendant des millénaires dans un pays à population dense et dans des conditions géologiques incertaines est une illusion. La concentration de centrales nucléaires dans la région bâloise est irresponsable. Je m'oppose également à la construction de telles centrales dans les parties françaises et allemandes de la Regio basiliensis.*

## L'infiltration

L'"infiltration" des sociétés multinationales dans les institutions spécialisées des Nations Unies, on en avait eu un exemple typique avec l'affaire de la FAO en 1978. Cette tentative-là ayant momentanément échoué, les multinationales tentent aujourd'hui de s'infiltrer à titre de partenaire officiellement reconnu dans le Programme des Nations Unies pour le développement (Pnud), par le biais d'un organisme réputé "non-lucratif" qui regroupe une certaine de multinationales et dont le nom est le Centre de développement industriel. Tout cela est maintenant connu.

La Confédération mondiale du travail (CMT) attire maintenant l'attention sur d'autres manœuvres sujettes à caution et qui ont aussi pour cadre l'ONU. Son diagnostic: "D'une manière ouverte ou clandestine, les pratiques des multinationales se poursuivent. Cela est bien connu pour le GATT, le Fonds monétaire international, la Banque Mondiale ou l'OMPI (Office des Nations Unies pour la propriété intellectuelle), mais c'est également vrai pour l'ONUDI ou la CNUCED. Cette pratique se confirme surtout dans les réunions techniques ou de négociations. Tout le "business" concerné est directement présent dans certaines délégations gouvernementales."

Il suffit en effet, pour illustrer les affirmations de la CMT, de compulser les listes des délégations gouvernementales en cause, parties à des négociations internationales récentes. On constate ainsi, par exemple, que pour la conférence sur le cacao (juillet dernier), plus de quarante représentants de sociétés multinationales du secteur (comme Nestlé — présente à la fois dans la délégation des Etats-Unis et dans celle de la Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord! —, Cadbury, Schweppes, Rowntree, Mackintosh, Mitsubishi et Mars, entre autres) faisaient partie des délégations envoyées par les Etats participants.